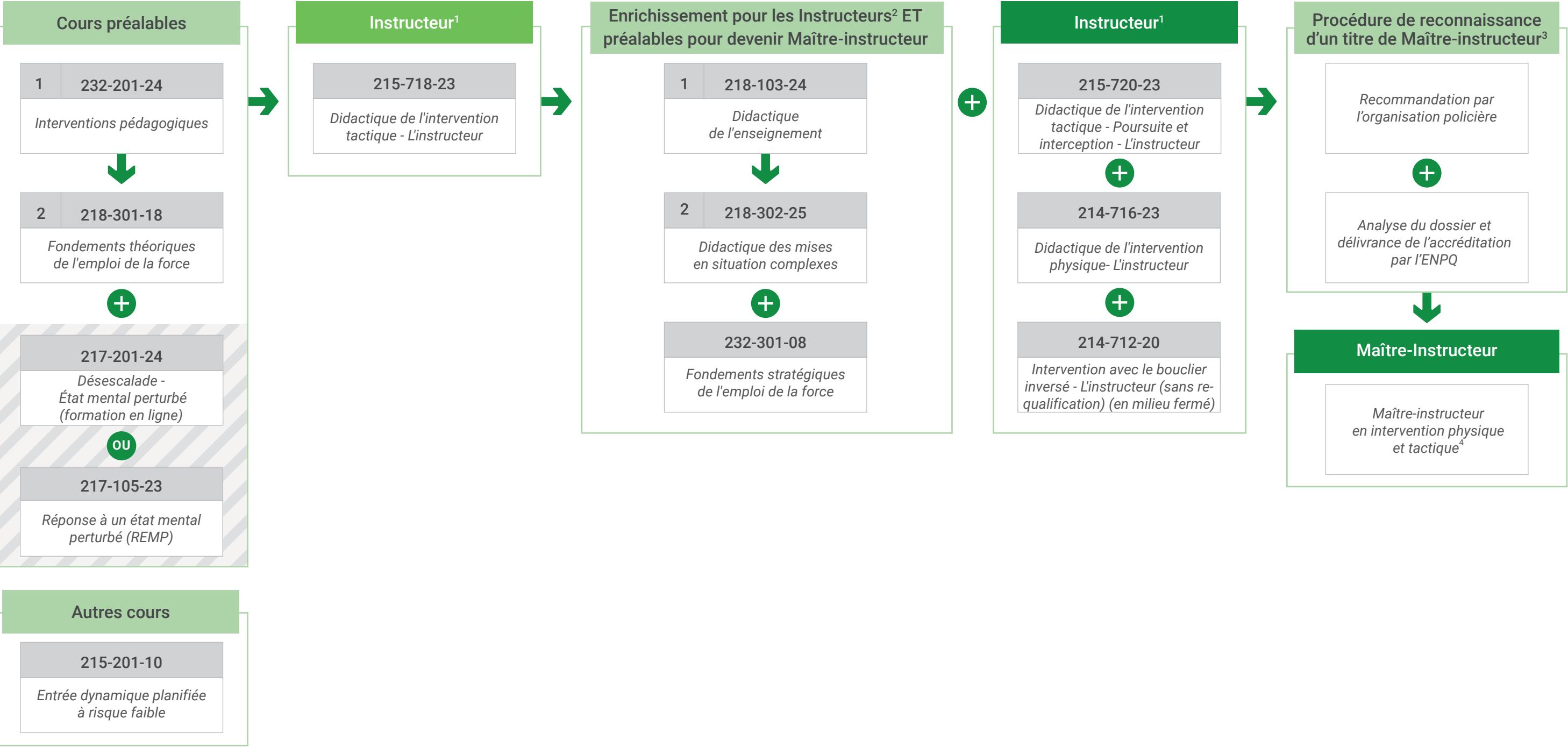


CHEMINEMENT | INTERVENTION TACTIQUE

Ce cheminement est conçu pour les policiers en emploi de la force



¹ La requalification des Instructeurs est requise en fonction de la DIR 02-01.

² Les cours d'enrichissement sont accessibles à la réussite d'un seul cours de niveau Instructeur.

³ Référence Annexe A de la DIR 02-01.

⁴ Tous les cours de formation Instructeur en Tactique, Tactique, poursuite et interception, Intervention physique, Intervention avec le bouclier inversé et tous les cours d'enrichissement sont préalables au titre de Maître-Instructeur en intervention physique et tactique.